



PROVINCE DE QUÉBEC
M.R.C. DE LAC SAINT-JEAN-EST
MUNICIPALITÉ D'HÉBERTVILLE

RESOLUTION 7044-2021
CALENDRIER DES SÉANCES ORDINAIRES POUR L'ANNÉE 2022

RÉSOLUTION EXTRAITE du procès-verbal de la séance ordinaire du Conseil municipal de la municipalité d'Hébertville tenue le 6 décembre 2021 à 19h00 à laquelle étaient présents Mme Caroline Gagnon, conseillère, Mme Myriam Gaudreault, conseillère, Mme Éliane Champigny, conseillère, M. Tony Côté, conseiller, M. Dave Simard, conseiller, M. Régis Lemay, conseiller, qui siègent sous la présidence de Marc Richard.

CONSIDÉRANT QUE l'article 148 du Code municipal du Québec prévoit que le conseil doit établir, avant le début de chaque année civile, le calendrier de ses séances ordinaires pour la prochaine année, en fixant le jour et l'heure du début de chacune;

Il est proposé par Mme Caroline Gagnon, conseillère, appuyé par M. Tony Côté, conseiller, et résolu à l'unanimité des conseillers présents;

Que le calendrier ci-après soit adopté relativement à la tenue des séances ordinaires du conseil municipal pour 2022. Ces séances se tiendront le lundi et débuteront à 19h.

JOUR	DATE	HEURE
Lundi	17 Janvier	19h
Lundi	7 Février	19h
Lundi	7 Mars	19h
Lundi	4 Avril	19h
Lundi	2 Mai	19h
Lundi	6 Juin	19h
Lundi	4 Juillet	19h
Lundi	8 Août	19h
Lundi	12 Septembre	19h
Lundi	3 Octobre	19h
Lundi	7 Novembre	19h
Lundi	5 Décembre	19h

Qu'un avis public du contenu du présent calendrier soit publié conformément à la loi qui régit la Municipalité.

Copie conforme (sous réserve des approbations)
donnée à Hébertville le 14 décembre 2021

Carolle Perron
Directrice générale et secrétaire-trésorière par intérim